

Image not found or type unknown



DUERSST gestion du personnel

Par **panama**, le **28/12/2009** à **11:57**

bonjour, le duersst fait partie de la gestion courante définie par le CNC. Notre syndic a décidé de le sous-traiter à un cabinet extérieur et nous le facture. Je m'y oppose mais il résiste! existerait-il un quelconque document/avis officiel soutenant mon action? merci et bonnes fêtes

Par **pieton**, le **02/01/2010** à **12:12**

Bonjour,

Le DUERSST what is it ?

De toutes façons l'avis du CNC n'est qu'un avis !

Il faut attendre un décret ou un arrêté (demandé par les associations de copropriétaires) pour espérer entreprendre une action efficace.